



INFORMATION DISTRIBUTION BAC



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la modification de la collecte des emballages et papiers au 1^{er} janvier 2022, des livreurs de la Communauté de Communes vont prochainement se présenter à votre domicile pour vous fournir un nouveau bac de tri adapté **gratuit**.

Soyez vigilants face aux éventuelles tentatives de fraudes ou d'escroqueries. Aucune contrepartie financière ne vous sera demandée lors de la remise du bac. Les agents seront vêtus de vêtements identifiés par le logo de la Communauté de Communes (identique à celui-ci-dessus)

En cas d'absence de votre part vous aurez possibilité de :

- nous autoriser à déposer le bac chez la personne de votre choix (coupon-réponse en bas de ce courrier)
- récupérer votre bac en vous déplaçant :
 - au siège social de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT
le lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h 30
 - aux ateliers communautaires
14 Avenue de Bel Air 79600 SAINT-LOUP-LAMAIRE
le lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 13 h

Un point de retrait sera mis en place sur chaque commune, les dates seront prochainement indiquées sur le site de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet : www.cc-avt.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Olivier FOUILLET,
Président

Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet – 33 Place des Promenades – 79600 AIRVAULT
Infos-dechets@cc-avt.fr - 05 49 64 98 49 - www.cc-avt.fr



REMISE BAC A UN TIERS

Je soussigné (NOM, Prénom).....

Demeurant (adresse complète)

Vous autorise en cas d'absence lors de votre passage pour la remise du bac à le déposer chez :

(NOM, Prénom).....

Domicilié(e) :

Fait à....., le.....

Signature du destinataire du bac

Signature de la personne à qui le bac a été remis